



Ouvrez grands vos yeux!!!

Voici la nature qui s'éveille!

La plus belle saison, c'est le printemps! Au mois d'avril, après s'être fait attendre, il est enfin là! Les apparences sont parfois trompeuses... Ensevelies sous la neige givrée par le froid, les fleurs endormies s'étirent lentement par la chaleur du soleil qui se fait de plus en plus chaud. Chante printemps! Quelle joie de retrouver enfin le chant des oiseaux. Plusieurs font leur apparition, ils dansent de branche en branche, c'est la fête dans les arbres! Les bourgeons qui éclatent, l'herbe folle qui sourit. Ahhh...les beaux jours arrivent enfin! Bye, bye la neige grise, les bourrasques de vent, le verglas...

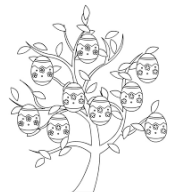
C'est le printemps qui frappe à nos portes. Nous retrouvons une de nos traditions bien québécoises que nous gardons précieusement : l'arrivée des sucres. Nous voilà déjà prêts à fêter à la cabane à sucre, autant en famille qu'entre amis.

*Nous fêterons Pâques le dimanche **16 avril**. Nous vous souhaitons de passer une bonne journée en compagnie de la famille. Pour certains, c'est de célébrer cette belle fête religieuse dans la tradition catholique. Cette journée sera sans aucun doute accompagnée de chocolat sous toutes ses formes, pour tous les goûts. C'est ce qui fera le bonheur des petits et des grands enfants.*

TRÈS JOYEUSES PÂQUES!

Pensée : Le cœur

*Les meilleures et les plus belles choses ne peuvent être vues ni touchées...
On peut simplement les ressentir au plus profond de son cœur.*



Helen Keller

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussièrès 450 789-5757
jpbussieres299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphone

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D.
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
20 avril 2017

Prochaine parution :

28 avril 2017

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



SYLVAIN ROCHON

Député de Richelieu
71, de Ramezay, Sorel-Tracy
450 742-3781 - 866 649-8832
sylvainrochon.org



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBO

louis.plamondon@parl.gc.ca

Les Entreprises Inc.
STEVE
CHAGNON

Fabrication et soudure
Tél.: 450-789-2604
Télécopieur: 450-789-2608

29A Marie-Victorin ouest
Yamaska, Qc., J0G 1W0

Services d'Arbres



de la Sablonnière Ent.

ARBORICULTEUR ÉLAGUEUR DIPLOMÉ

Abattages dangereux • Élagage
Déboisement • Haubanage
Essouchage • Taille de haies • Plantation

Olivier de la Sablonnière, prop.
Cell.: 450 808-3371
Bureau : 450 789-2135
olivierdelasablonniere@gmail.com

URGENCE 24 HEURES
Assurance responsabilité
servicesdarbresdelasablonniere.com



*L'Association a le plaisir d'accueillir
une nouvelle intervenante au sein
de son équipe,
bienvenue Bélynda Fortier!*



FORMATIONS: GRATUITES

Formation *Le rôle de l'aidant* (6 rencontres)

Le portrait d'un aidant naturel, ses tâches et ses responsabilités, ses gains et ses pertes, ses limites et ses besoins.

Mercredi 8 mars, Mardis 14, 21 mars, 4, 11, et 18 avril 2017 / 13h30 à 15h30

Formation *L'équilibre* (3 rencontres)

On ne parle pas ici d'équilibre physique mais bien d'équilibre au niveau de votre vie! On profitera de cette formation pour regarder ce qu'est l'équilibre et ce qui a de l'impact sur votre équilibre personnel. On utilisera un outil pour être en mesure d'identifier votre niveau d'équilibre réel mais aussi celui souhaité. On terminera la formation en ciblant les changements nécessaires.

Mardis 25 avril, 2 et 9 mai 2017 / 13h30 à 15h30

Formation *Les priorités* (3 rencontres)

Le rythme de la vie est de plus en plus rapide. Vous avez l'impression de courir ou de manquer de temps? Voilà une formation pour vous! Nous explorerons la notion de priorité, en explorant les choix, les impacts et nous terminerons avec des outils pour vous aider à identifier et respecter vos priorités.

Mardis 16, 23 et 30 mai 2017 / 13h30 à 15h30

Formation *Le lâcher-prise* (3 rencontres)

Le but de cette formation est d'identifier vos obstacles au lâcher-prise dans votre vie. Nous regarderons aussi les comportements à adopter pour parvenir à un lâcher-prise durable et les différentes techniques pour accueillir la confiance dans vos vies.

Mardis 6, 13 et 20 juin 2017 / 13h30 à 15h30

Formation *Pour hommes seulement* (1x/mois)

L'évolution de l'homme à travers les obstacles de la vie l'amène à s'adapter. Certaines adaptations sont plus faciles que d'autres et ont moins d'impacts. Quelles sphères ont été modifiées et quelle est l'évolution de ma définition de l'homme au cours de la vie?

22 mars, 26 avril, 24 mai 2017 / 13h30 à 15h30

DÎNERS MENSUELS (8,00\$) ET CONFÉRENCES GRATUITES

Repas offert en toute convivialité à chaque 3^{ème} mercredi du mois. Arrivée des convives entre 11h30 et 12h00. Conférence suivant le dîner à 13h00.

Mercredi 15 mars 2017

Thème : *Explication du rôle de commissaire aux plaintes et de la procédure pour les plaintes dans le réseau de la santé*

Conférencière : Sylviane Dubé

Mercredi 19 avril 2017

Thème : *Présentation de l'organisme Phobie Zéro*

Conférencière : Marie-Andrée Laplante

Mercredi 17 mai 2017

Thème : *Spectacle musical pour la fête des mères et des pères*

Mercredi 21 juin 2017

Assemblée générale annuelle

DÉJEUNERS-CAUSERIES : Contribution volontaire

Déjeuners-causeries (1 lundi/mois de 9h30 à 11h30)

27 mars 2017 : Aidant naturel ou proche aidant?

24 avril 2017 : La résilience

29 mai 2017 : Adaptation ou oubli de soi?

26 juin 2017 : Portrait de famille

24 juillet 2017 : L'importance de l'humour en tant qu'aidant

28 août 2017 : Mes attentes en tant qu'aidant

Pour information :

Mot du Maire

Agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école Intégrée d'Yamaska

Le 13 mars dernier, les citoyens et citoyennes de Yamaska ont été conviés, par la commission scolaire de Sorel-Tracy, à la présentation du projet d'agrandissement du pavillon Notre-Dame. Vous étiez nombreux et vous avez manifesté un très grand intérêt pour la réalisation de ce projet. Vous avez donné aux membres du conseil un mandat très clair à poursuivre le travail jusqu'à la concrétisation du projet. Je considère qu'il est très important à plusieurs égards car le fonctionnement actuel de nos deux écoles a pour conséquence une qualité pédagogique affaiblie. De plus, la problématique de sécurité pour le pavillon Saint-Gabriel située en bordure de la route 132 est bien connue de tous, depuis longtemps.

Dans ce projet d'agrandissement, est prévue la construction d'un gymnase répondant aux normes et qui pourra être utilisé par la municipalité. Plusieurs activités pourront y être organisées pour les jeunes et adultes en dehors des heures scolaires. Aussi, la situation de la nouvelle école dans un environnement beaucoup plus calme et situé tout près du parc J.-B.-St-Germain offrira beaucoup de possibilités. Une école se doit d'être un milieu de vie accueillant et stimulant pour nos jeunes afin de soutenir leur réussite.

Ce projet fera en sorte de dynamiser la municipalité par l'arrivée de jeunes familles et la construction de nouvelles maisons sur des terrains actuellement disponibles en zone blanche, ce qui contribuera à augmenter la valeur foncière de la municipalité. Afin que le projet présenté par la commission scolaire se réalise enfin, la municipalité doit investir et il est bien évident qu'il y aura un coût à assumer pour assurer la réussite du projet présenté. Il est difficile de chiffrer exactement, à ce moment-ci, les sommes investies par la municipalité dans ce projet mais soyez assurés que je ferai tous les efforts nécessaires pour obtenir le maximum de subventions.

D'ici là, lorsqu'il y aura des informations supplémentaires concernant l'avancement de notre projet commun, vous en serez informés. En attendant, si vous avez d'autres questions à ce sujet, vous pouvez communiquer avec moi et, ou, assister aux assemblées publiques pour en savoir davantage.

Louis R. Joyal
Maire

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

SURVEILLANT POUR LES STATIONNEMENTS DES RAMPES DE MISE À L'EAU

La Municipalité de Yamaska est à la recherche d'une personne pour effectuer la surveillance des deux stationnements des rampes de mise à l'eau. La personne recherchée doit détenir son véhicule, avoir de l'entregent, faire preuve de leadership, être disponible les fins de semaine. Le salaire est à discuter. L'offre d'emploi s'adresse à une personne ayant 18 ans et plus et commence le 1^{er} mai et se termine le 1^{er} octobre 2016. Toute personne intéressée doit acheminer son C.V. à la municipalité **avant le 18 avril 2017 en personne**, par courriel au yamaska@pierredesaurel.com ou par télécopieur au **450 789-2970**.

La Chronique en Urbanisme

Bonjour chers(es) citoyens(nes),

J'aimerais vous informer sur deux sujets qui pourront vous aider dans vos démarches auprès de la municipalité :

Premièrement, vous savez que lorsque vous voulez faire brûler des branches ou d'autres matériaux (feux à ciel ouvert), il vous faut détenir un **permis de brûlage** émis par la municipalité. Ce permis est gratuit et il sert à prévenir notre service incendie qu'il y aura de la fumée et des flammes dans un secteur. Ceci évite que les pompiers se déplacent sans raison et/ou les policiers qui pourraient émettre un constat d'infraction pour les frais d'intervention. Il est à noter que pour que la municipalité délivre un permis de brûlage, les conditions climatiques comme le taux d'inflammabilité (source : site de la SOPFEU) ainsi que les vents doivent être favorables.



Si vous voulez faire des feux de joie extérieurs sans permis, vous devez avoir un **poêle conforme avec un pare-étincelles**. Il existe plusieurs modèles de poêle extérieur comme démontré sur l'image jointe.

Abris Tempo



Le règlement RY-79-2015 article 5,7 mentionne que la date limite pour le démantèlement des abris de type Tempo est le 15 mai.

Permis de rénovation, construction, etc.

De plus, j'aimerais vous informer que pour les demandes de permis (rénovation, construction, etc.), nous vous demandons de prendre rendez-vous si possible, **une semaine avant le début de vos travaux**. Les jours où je serai disponible pour émettre les permis et répondre à vos questions sont **les lundis et jeudis** pour la période estivale.



Denis Larouche, inspecteur municipal

SOIRÉE CINÉMA

Un film (à déterminer) sera présenté
le 13 avril 2017 à la salle Léo-
Théroux à 19h00!
Rafrâchissements sur place!
On vous attend en grand nombre!

Baseball

Le comité des Loisirs de Yamaska est intéressé à partir des équipes de baseball et balle-molle pour enfants et adultes.

Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider dans l'organisation et la réalisation.

Si votre enfant ou vos enfants seraient intéressés à jouer au baseball à Yamaska cet été ou vous-même en tant qu'adulte à la balle-molle et/ou vous désirez aider à l'organisation, contactez dès maintenant Vickie Larouche au 450 881-3101 ou au ylarouche@pierredesaurel.com.

Les équipes seront formées en tenant compte du nombre d'inscriptions et des personnes intéressées à participer à l'organisation.

LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES BACS BRUNS (SUITE)

8. Je composte déjà, est-ce que je dois participer à la collecte des matières organiques?

La collecte des matières organiques est complémentaire au compostage domestique. Certaines matières organiques, comme les restants de viandes, les os ou les cartons souillés, ne sont pas recommandées dans le compostage domestique. Il est suggéré de les mettre dans le bac brun ainsi que l'excédent des résidus verts, comme les feuilles.

Certains aliments, pour se décomposer entièrement, nécessitent une transformation plus radicale que ne le permet un composteur domestique (ex. : coton de l'épi de maïs, pelure d'agrumes, os, etc.). Ainsi, la température élevée de la plateforme de compostage permet d'accélérer le temps de décomposition des matières. Ce procédé permet d'accepter une plus grande variété de matières organiques dans la collecte. Privilégiez les matières riches en azote et en carbone pour le composteur domestique, tel que reste de fruit et de légumes, rognures de gazon fraîches et résidus de jardin, coquille d'œuf, feuilles mortes, marc de café et filtre, papier journal, pâtes alimentaires, riz, pain, etc.

Mettre les autres matières : viandes et os, poissons et crustacés, produits sucrés, huiles et vinaigrettes, papiers et cartons souillés, mauvaises herbes montée en graine, etc., dans le bac brun. Le bac brun peut également servir quand le composteur domestique est plein, ou gelé.

9. Si je ne veux pas participer?

Il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une obligation gouvernementale.

Tout changement d'habitudes apporte son lot d'inconfort. Laissez-vous le temps de vous y habituer et commencez à trier les matières qui sont les plus faciles pour vous, par exemple en mettant le gazon dans le bac brun.

Vous serez surpris de la satisfaction personnelle que vous éprouverez à diminuer la quantité de déchets. D'autant plus que ceux-ci ne seront désormais collectés qu'aux deux semaines. Pour éviter les mauvaises odeurs, mieux vaut trier les matières et mettre celles qui se décomposent dans le bac brun!

10. Si je ne participe pas à la collecte, est-ce qu'un montant me sera crédité sur mon avis d'imposition?

Non, car la participation est obligatoire.

**SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL
DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ**



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30
Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)
Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
"Pleine de Savoir"

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES BACS BRUNS

1. Pourquoi une troisième collecte?

Parce qu'il s'agit d'une obligation gouvernementale.

L'enfouissement des matières organiques sera interdit par le gouvernement du Québec en 2020.

Pour l'économie :

- ✓ réduction des coûts liés à l'enfouissement.

Pour l'environnement :

- ✓ Réduction de l'enfouissement;
- ✓ Valorisation des matières organiques en compost;
- ✓ Réduction des gaz à effet de serre générés par la décomposition des matières organiques au site d'enfouissement;
- ✓ Contribution à l'équilibre du cycle naturel en retournant à la terre ce qui vient de la terre;
- ✓ Préservation des sols et des eaux souterraines.



Pour la société :

- ✓ Préservation des ressources pour les générations futures;
- ✓ Participation à l'évolution de la société.

2. En quoi ma participation fait la différence?

La participation de chaque personne fait la différence au niveau collectif. Par votre contribution à cette collecte, vous aidez votre municipalité à augmenter ses performances au niveau de la gestion des matières résiduelles.

3. Et si je génère peu de matières organiques?

Quelle que soit la quantité générée, aussi petite soit-elle, la participation de l'ensemble des citoyens fait toute la différence.

4. Qu'advient-il des matières organiques collectées?

Les résidus verts et alimentaires seront valorisés. Au lieu d'être enfouis, ils seront compostés. Pour chaque bac brun rempli, on peut produire du compost représentant le tiers de son volume.

Les matières organiques seront transportées à la plateforme de compostage de la compagnie EBI sur le territoire de la MRC de D'Autray. Un lieu offrant les conditions propices à leur décomposition (aération, température élevée et humidité). Il en résultera, après une période d'environ 6 mois, un engrais naturel à l'apparence et à l'odeur du terreau : le compost.

5. C'est quoi le compost?

Le compost est un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau et riche en composés humiques. C'est un produit qui enrichit le sol et favorise le développement des plantes.

6. Est-ce je dois obligatoirement participer à la collecte des matières organiques?

Oui, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec et du Règlement relatif à la gestion de matières résiduelles de la MRC (lien vers le règlement).

Retour sur la journée de la femme

Le 10 mars dernier, cette importante journée était célébrée à Warwick par l'Afeas de la région Centre-du-Québec. À cette occasion, 17 présidentes locales étaient mises à l'honneur. **Huit membres de l'Afeas Yamaska** représentaient notre Association. Un merci particulier s'adresse à vous toutes pour votre intérêt soutenu et votre généreuse participation! En plus d'être mémorable, cette journée était **remarquable!!!**



Parce que le travail invisible ça compte, rendons-le visible

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure; dans un monde où l'argent impose sa culture; dans un monde où parfois, l'indifférence isole; Qui existent encore? **Ce sont les bénévoles.**

Le mardi **4 avril 2017 est la 17^e journée annuelle** du travail invisible instituée à l'initiative de l'Afeas. Rendons visible le bénévolat, le travail accompli au sein des familles ou d'organismes, que ce soit pour prendre soin des enfants ou des proches, des personnes plus âgées ou de la jeunesse. Ils sont parmi nous ces êtres généreux qui s'oublient et se dévouent.

*De tout cœur, nous vous remercions. «**Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez!**»*

Le travail invisible, ça compte!

Mères porteuses : un sujet de réflexion

Vous désirez en connaître davantage sur ce sujet? Présentez-vous au centre communautaire, le **mercredi 26 avril dès 19h**. Madame Céline Duval, ex-présidente de l'Afeas provinciale et présidente actuelle de l'Afeas de Granby nous présentera ce dossier de façon simple.

Quels sont les droits de chacun? Que dit la loi? Que faut-il permettre? Quelles sont les **positions de l'Afeas?**

Venez vous informer, c'est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes. Nous comptons sur votre présence!

*Diane Bibeau
Présidente*



Âge d'or



Le 11 avril prochain, se tiendra au centre communautaire le tournoi de cartes «4 de pique». Les personnes intéressées à s'inscrire doivent le faire le plus rapidement possible. Plusieurs prix seront distribués aux gagnants.

Nous vous convions à notre prochain rendez-vous pour la soirée de danse vendredi le 21 avril à 19h30 à la salle Léo-Thérout avec l'orchestre de M. Yvon Daunais. Un buffet froid clôturera cette rencontre. Bienvenue à tous!

L'assemblée générale annuelle de Yamaska se tiendra mardi le 2 mai à 19h au centre communautaire au 137, rue Principale. Nous souhaitons ardemment votre présence. Bienvenue à tous les membres!

Au plaisir de vous rencontrer!

*Nicole Benoit
Présidente*



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017 À YAMASKA !

Cette année au camp de jour 2017, le monde imaginaire de l'animation sera au rendez-vous! Un camp de jour ancré dans les thématiques avec du plaisir assuré et des découvertes fabuleuses.

*Thématique à chaque semaine ; * Journée des enfants ;

* Activité de choix des enfants et activités regroupées 5 à 8 ans / 9 à 12 ans ; *Vous aurez une programmation globale avant le début du camp de jour ; *Contrat signé par les animateurs, présences à chaque jour, etc.



Le camp de jour débutera le lundi 26 juin et se terminera le 11 août 2017. Il sera ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Le service de garde sera ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h30.

Les inscriptions auront lieu le jeudi 25 mai, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle Léo-Theroux.

Si vous avez des questionnements ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Vickie Larouche, au 450 881-3101 ou au vlarouche@pierrezdesaurel.com

Soccer inter-village

Les inscriptions concernant le soccer estival 2017 auront lieu le **lundi 10 avril 2017, de 18 h 00 à 20 h 00, à la salle Léo-Theroux située au 45, rue Cardin à Yamaska.**



Activité	Âge*	Date et heure	Lieu	Coût
Soccer	Novice (2010 à 2012)	Jeudi (18 h 00 ou 18 h 30)	Parc Léo-Theroux 45, rue Cardin	50 \$** (+ Dépôt de 20 \$)
	Atome (2007 à 2009)	Mardi et jeudi (18 h 30)		
	Peewee (2004 à 2006)	Mardi et jeudi (19 h 30)		
	Bantam (2001 à 2003)	Lundi et mercredi (19 h 00)		
	Adultes (2000 et +)	Jeudi (20 h 45)		

*Veuillez noter qu'une équipe doit avoir un minimum de 7 joueurs afin d'être en règle.

**Le prix pour les adultes est de 30 \$

***L'âge correspond du 1er janvier jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

**Coût : 50 \$ (en argent) pour le 1^{er} enfant, 25\$ pour le 2^e et gratuit pour le 3^e
Dépôt obligatoire pour l'équipement : 20 \$ (en argent) par enfant**

Vous devez apporter **une preuve de résidence et la carte d'assurance-maladie** du participant pour effectuer l'inscription. Il est à noter que la priorité sera accordée aux participants inscrits lors de cette soirée. Les résidents de l'extérieur peuvent s'inscrire SEULEMENT dans la catégorie adulte.

La ligue comprend les municipalités de Saint-David, Saint-Bonaventure, Saint-Guillaume, Saint-François-du-Lac, Pierreville et Yamaska. **Des déplacements seront donc requis selon le calendrier.** La saison régulière débutera fin mai et se terminera à la fin août. Un tournoi de fin de saison aura lieu à **Saint-Bonaventure (Date à déterminer prochainement).**

Si vous êtes intéressés à vous impliquer en tant qu'arbitre ou entraîneur ou simplement pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Marco Beaudry au 450 789-0286.

**BESOIN DE SOUTIEN?
Je suis là pour vous!**

Service gratuit



Francine Laplante, TES

450 881-7017

Courriel : travailleusedemilieu7017@hotmail.com

Un projet porté par
REGROUPEMENT POUR LA SANTÉ DES AÎNÉS PIERRE-DE SAUREL
450 855-3737

Vous vivez une période difficile
...une maladie, un deuil?

Vous vous sentez seul
...aimeriez rencontrer des gens?

Vous avez besoin d'aide
...ne savez pas où vous adresser?

MES OBJECTIFS

Être à l'écoute de vos besoins

Vous informer sur les services et les programmes
...qui vous sont destinés

Envisager avec vous des solutions
...et les mettre en œuvre!

Nos citoyens à l'honneur

Dans cette chronique, nous désirons faire connaître nos entrepreneurs (es).

Résidente de Yamaska depuis maintenant 15 ans, Julie Letendre est bien connue pour son implication dans la communauté. Universitaire de formation et munie de solides antécédents dans le domaine de la finance et de la vente, elle possède une connaissance approfondie de la région.

Passionnée d'immobilier, elle se distingue par sa persévérance, son dévouement et sa grande minutie. Aussi détentrice d'un cours en photographie immobilière, elle saura offrir à votre propriété la meilleure visibilité possible sur le marché.

Représentant l'excellente agence «Les Immeubles Monast inc.», qui est en affaires depuis plus de 50 ans et qui compte plus de 5 300 transactions, elle saura vous conseiller sur la vente ou l'achat d'une propriété.

Julie Letendre est présentement la seule agente immobilière résidant dans notre municipalité.

N'hésitez pas à lui faire confiance!

Julie Letendre
Courtier immobilier résidentiel

IMMEUBLES MONAST INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE

Bureau de service:
600, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, suite 102
(QC) J3R 1K7

3030, Bourchemin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5J2

Cell : (450) 517-0977
Bur. : (450) 743-0144
Fax : (450) 742-4999

www.immeublesmonast.com
jletendrecourtier@gmail.com

HOMMAGE AUX AÎNÉS

Ma mère, Mme Clémence Raymond St-Germain est née un dimanche de Pâques, à St-Zéphirin de Courval. Elle fêtera ses 90 ans le 17 avril prochain. Elle est la septième d'une famille de 12 enfants. Jeune, elle aimait bien la compagnie de ses frères pour en apprendre davantage sur l'électricité et la mécanique des autos et des motos. Elle obtient son premier emploi dans une école pour donner les collations aux jeunes enfants. En apprenant que sa mère est atteinte d'une maladie incurable, elle devient son infirmière et l'accompagne jusqu'à son dernier souffle. Après ce grand vide, elle décide de partir, à l'âge de 23 ans, pour Montréal avec l'une de ses sœurs. Elle décroche un emploi dans une manufacture de soutien-gorge.

La vie est belle et... l'amour arrive avec un grand « A »! Elle fait la connaissance de M. Lindor St-Germain, fils de cultivateur de Yamaska. Après une année de fréquentation, elle se marie le 15 août 1953. De cette union, elle donne naissance à 3 filles : Diane, Lucie et Sylvie. Demeurant à Montréal, ils achètent un chalet sur l'Île-du-Domaine Est où toute la famille passe les fins de semaine et les vacances où encore parents et amis y sont toujours les bienvenus.

En 1970, lorsque son mari doit subir une opération à la colonne vertébrale avec une longue convalescence, elle relève ses manches et se trouve un boulot à la maison. De cette façon, elle peut s'occuper du quotidien de la maisonnée, de ses filles, de son mari et ainsi subvenir aux besoins de toute sa famille. Par après, elle occupera un poste chez Lavalin pendant 10 ans.

Ils reviennent s'établir à Sorel en 1987. Malgré le décès de son mari en mai 2004, elle continue de perpétuer les traditions familiales : réveillon de Noël, souper du jour de l'An et le dîner de Pâques. Ces bons festins sont toujours cuisinés par elle-même. Après 12 ans, elle décide de passer le relai à ses filles.

Toujours alerte et en possession de ses facultés, elle accepte en 2016, de déménager à Yamaska chez la benjamine de ses filles. Encore aujourd'hui, elle attend toujours le printemps avec impatience pour prendre son véhicule et faire ses tournées familiales ou de magasinage.

Trois mots pour décrire cette charmante dame : Travailleuse, souriante et très aimante!

Écrit par sa fille Diane

HOMMAGE AUX AÎNÉS

Bon anniversaire à :

Mme Béatrice Thérèse Mondou

14 avril 1918 (99 ans)

Mme Clémence Raymond St-Germain

17 avril 1927 (90 ans)

LES ENTREPRISES
Perrault

Claude Forcier

Tél. : (450) 568-2120
Cell. : (450) 880-2121

Courriel : c.forcier@equipeinterbroc.ca
Site web : www.equipementinterbroc.com

- ✦ Excavation
- ✦ Transport
- ✦ Sable / Gravier
- ✦ Travaux agricoles
- ✦ Installation septique (ECOFLO)





OFFRE D'EMPLOI

Le comité des loisirs de Yamaska est à la recherche ANIMATEURS / ANIMATRICES DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur/animateur est responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il/elle participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Ils devront donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants ;
- Être créatif et dynamique ;
- Sens du leadership.

EXIGENCES

- Être inscrit aux études pour l'année 2017-2018 ;
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- Cours de secourisme un atout ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 26 juin au 11 août 2017.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste saisonnier, temps plein durant l'été ;
- 12 \$ / heure ;
- Les personnes retenues devront être disponibles durant la semaine du 19 juin 2017 pour la préparation du camp de jour.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant lundi 17 avril 2017 aux coordonnées suivantes, à l'attention de Mme Vickie Larouche, agente de développement en loisirs ou de M. Léo-Paul Desmarais, président du comité des loisirs :

En personne ou par la poste au bureau municipal de Yamaska
100, rue Guilbault,
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Par courriel : vlarouche@pierredesaurel.com ou au dianebibeau202@hotmail.com

Par télécopieur : (450) 789-2970

La vie paroissiale

Célébration communautaire du pardon

Samedi 8 avril 19h00 samedi à St-Gérard-Majella,
Dimanche 9 avril 19h00 à Yamaska,
Lundi 10 avril 19h00 à Saint-David.

Célébrations religieuses des Jours Saints :

Jeudi 13 avril 19h00 : Célébration de la Cène à Saint-David

Vendredi 14 avril à 15h00 : Célébration de la Passion à Saint-Gérard-Majella

Samedi 15 avril à 19h00 : Veillée pascale à Yamaska

Dimanche 16 avril Jour de Pâques :

09h30 Messe de Pâques à Yamaska

10h45 Messe de Pâques à Saint-David

11h30 Messe de Pâques à Saint-Gérard-Majella



Inscriptions pour le sacrement de confirmation

Samedi 17 juin prochain à 14h00 en l'église de Yamaska, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, va venir confirmer des jeunes de notre Paroisse Saint-Michel ; les parents désireux de présenter leur enfant au sacrement de la confirmation peuvent inscrire leur enfant au presbytère de la Paroisse (450 789-2115). Une rencontre des parents pour expliquer la démarche de préparation à la confirmation est prévue pour le 11 avril à 18h30 à l'église de Yamaska.

Invitation de Mgr l'évêque de Nicolet

Tous les ans, à l'occasion des Jours saints, notre évêque invite tous les diocésains à une célébration eucharistique qui souligne l'unité des catholiques du diocèse et consacre les saintes huiles qui serviront pour les sacrements de baptême, d'ordination de prêtres et diacres et l'onction des malades ; cette célébration aura lieu cette année, le **mercredi 12 avril à 19h30 à la cathédrale de Nicolet**. Tous et toutes sont les bienvenues.

À propos des enveloppes des collectes aux célébrations eucharistiques.

Ces enveloppes sont nécessaires si vous désirez que la Paroisse vous donne un reçu d'impôt à la fin de l'année ; peu importe le montant que vous mettez dans l'enveloppe, c'est comptabilisé par le secrétariat de la Paroisse qui émet un reçu d'impôt à la fin de l'année; ceci est fait pour nous conformer aux exigences d'Ottawa et Québec en matière de reçu d'impôt. Merci!

Ce qui sauve une Municipalité, c'est l'École !

À la rencontre d'information sur l'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'École intégrée de Yamaska, tenue le 13 mars dernier, plusieurs idées ont été émises pour favoriser ce projet d'agrandissement ; en revenant chez-moi, je me suis rappelé ce roman d'Alain-Fournier, Le Grand Meaulnes : « Dès que Meaulnes fut pensionnaire chez-nous, c'est-à-dire dès les premiers jours de décembre, l'école a cessé d'être désertée le soir, après quatre heures... Il y avait toujours après les cours, dans la classe, une vingtaine de grands élèves, tant de la campagne que du bourg, serrés autour de Meaulnes. Et c'étaient de longues discussions, des disputes interminables, au milieu desquelles je me glissais avec inquiétude et plaisir. » (ALAIN-FOURNIER. Le Grand Meaulnes. Éditions Émile-Paul, Paris, 1913, p. 22) L'action se passe autour de l'école du village, le lieu par excellence où les jeunes peuvent se rencontrer « pour de longues discussions et des disputes interminables ». Ça, c'est aussi la vie.

Les parents qui ont parlé, lors de cette rencontre, ne l'ont fait pas pour eux seulement, mais pour leurs enfants et les enfants des autres ; une mère, entre autres, a souligné l'importance pour l'enfant lui-même de se retrouver avec ses autres amis de l'école. Quand les années passeront, ces enfants se souviendront encore de ces années passées à l'école de la Municipalité ; si les circonstances de la vie les amènent à s'éloigner du lieu de leur école d'enfance, ce souvenir les fera revenir ne serait-ce que pour se remémorer ces jours heureux passés à l'école.

L'école de la Municipalité est un milieu de vie quand elle déborde du strict domaine de l'instruction. Là où il y a de la vie, les humains se rassemblent et ne cherchent pas à quitter ce lieu de longues discussions, d'interminables disputes pour le jeune, et de souvenirs heureux, de racontars sur les amours qui naissent pour les jeunes devenus adultes.

ROMANS ADULTES

Sarah et moi, de Christian Tétreault
Sur un plateau d'argent, de Sophie Bérubé
Chanson douce, de Leïla Slimani
Chère Arlette, d'Arlette Cousture
Le saut de l'ange, de Lisa Gardner
Pour l'amour de Mathilde, de Louis Caron
Rue des Remparts, de Micheline Lachance
La mort d'une princesse, d'India Desjardins
Je est une autre, de Suzanne Aubry
Sous couverture, de Claude Brisebois
Marée montante, de Charles Quimper
Musique, de Danielle Steel
L'ombre du vent, de Carlos Ruiz Zafon
Combien de temps, de Gilles Archambault
L'amie prodigieuse – Tome 1, d'Elena Ferrante
Le nouveau nom – Tome 2, d'Elena Ferrante
Celle qui fuit et celle qui reste – Tome 3, d'Elena Ferrante
Ville-Marie – Le Rêve des fous, de Johane Filiatraut
L'année sans été – Les fiançailles au berceau – Tome 1, de Julie Lemieux
Les Chevaliers d'Antarès – Chimères - Tome 4, d'Anne Robillard
Les Chevaliers d'Antarès – Salamandres-Tome 5, d'Anne Robillard
Red Light – Frères d'infortune – Tome 2, de Marie-Ève Bourassa
La petite maison du Sixième Rang - Victorine- T 1, de Micheline Dalpé
La main de Dieu – Une enquête de Scott Manson, de Philip Kerr
Plus folles que ça, tu meurs, de Denise Bombardier
La galerie des jalousies – Tome 3, de Marie-Bernadette Dupuy
La vengeance des mères – Tome 2 de la trilogie Mille Femmes blanches, de Jim Fergus

FAITS VÉCUS

La route sacrée, de Jean Désy et Isabelle Duval
Mes amis, mes amours – ce que les hommes m'ont appris, de Danielle Ouimet
Pierre, Jean, Jacques et les autres, de Marie-Élaine Proulx
Les yeux tristes de mon camion, de Serge Bouchard

ALBUMS ENFANTS

Oui-Oui – Mon imagier, Hachette jeunesse
Petit ours brun et le bain, Bayard jeunesse
La boîte à sourires, d'Anne Renaud et Gabrielle Grimard
La craie rose, de Lili Chartrand et Marion Arbona
Le monde fabuleux de M. Fred, de Lili Chartrand et Gabrielle Grimard
Mais je t'aime déjà, de Jory John et Benji Davies

Nos heures d'ouverture sont le **mardi**
de 14h00 à 16h00 et 19h00 à 20h00.

Nous avons aussi un cartable avec la compilation des nouveautés des **mois** précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite, vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.
Bonne lecture!

